



- C.H.S.-D.I. du 29 mars 2001
- CTPL du 3 avril 2001
- C.A.P. catégorie C du 13 avril 2001

CHS-DI du 29 mars 2001

Les organisations syndicales unanimes, ont décidé de reporter l'étude et le vote du budget 2001.

Ce report n'est pas à prendre comme un refus de budgétiser certaines opérations mais comme la volonté de voir se mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail afin de mieux cibler vos besoins et demandes.

Effectivement, nous demandons que pour tous les sites relevant de notre CHS soit établi un état des lieux exhaustif concernant aussi bien la sécurité des agents que leurs conditions de travail.

Nous pensons que ce préalable au vote du budget est indispensable. Nous savons que ce recensement va prendre du temps mais très rapidement des réunions de travail vont se dérouler dans cet esprit afin de satisfaire les agents et d'utiliser au mieux les crédits du CHS.

DECLARATION LIMINAIRE

Les représentants des organisations syndicales pour les personnels (CGT, F.D.S.U., FO) siégeant en CHS-DI en Indre et Loire demandent le report du « point 11 » de l'ordre du jour :

Budget 2001 : TM crédits alloués

TM emplois des crédits

En effet, lors de la formation dispensée aux membres du CHS les 10,11,12,25 et 26 janvier 2001, au cours de laquelle il a été vivement regretté l'absence quasi complète des représentants de l'administration, des orientations ont été clairement définies. Ces orientations sont celles du CHSM.

Plus que jamais, après une décennie de fonctionnement du CHS, il apparaît nécessaire voire indispensable que soient constitués, en préalable à toute discussion budgétaire, des états des lieux de l'ensemble des sites relevant de la compétence de ce comité (fiches de visite, fiches immobilières, rapport d'expertise etc.....). Les organisations syndicales souhaitent voir leur C.H.S. s'engager dans cette démarche et ce dès 2001.

CAP catégorie C du 13 avril 2001

A l'ordre du jour :

- Candidature d'un agent sur la liste d'aptitude à l'emploi d'agent de recouvrement
- Affectation d'un agent suite à une demande de « mi-temps de droit » à l'issue d'un congé maternité

(CAP suite)

Concernant le premier point, l'ensemble de la C.A.P. a approuvé la candidature de Jean AZEVEDO.

S'agissant de l'affectation de Mme ALLAIN à la T.P.M., qui faisait suite à sa demande de « mi-temps de droit », la C.G.T. a émis une réserve quant à sa mutation « contrainte ». En effet, dans ce cas précis, il est prévu que les agents soient réintégrés dans leurs anciennes fonctions. F.O. a confirmé cette réserve.

Rappel :

Au 1^{er} juin 2001 : arrivée de trois A.R. stagiaires

- Mme AKOUTE-BARUE Blandine à TOURS 1^{ère}
- Mme BASSE Nathalie à la Paierie départementale
- M. MANHE David à la trésorerie de Neuvy
- Mme GARAPIN Françoise à la trésorerie de Montrésor (au titre du mouvement sur poste spécifique)

Au 1^{er} août 2001 : arrivée de trois A.R. stagiaires

- M. BLANC Anthony
- Mme BONDONNEAU Isabelle
- Mme BRUN Sophie

CTPL du 3 avril 2001

❖ Le rapport d'activité 2000

❖ Bilan 2000 et orientations 2001 de formation professionnelle

354 agents ont bénéficié d'une ou plusieurs formations (nous demandions communication de cette information depuis des années, c'est maintenant chose faite !).

le nombre de jours/agent de formation sur le département est de 4,10.

Nous ne connaissons toujours pas le nombre de demandes de formation non satisfaites.

❖ Redéploiement des effectifs suite à la L.F. 2001

Si la parité syndicale a voté pour la création d'un emploi de « B » à la liaison - rémunérations (emploi prévu par la Loi de Finances pour 2001) suite à la prise en charge de nouveaux gestionnaires, elle a voté contre la suppression d'un emploi sur la trésorerie de Nouatre (emploi implanté non pourvu) suppression qui fragilise une fois de plus un petit poste rural.

❖ Informations : Bilan « horaires d'ouverture de la trésorerie de Manthelan »/La paye en euros/ L'ARTT/Bilan de l'activité de l'équipe de remplacement/point intranet commun D.G.I.- C.P/ Mininfo.

Nos interventions :

❖ La C.G.T. a déposé une motion- pétition de la T.P. du C.H.U. concernant les effectifs sur le poste.

❖ Demande de précision sur le calendrier des travaux à TOURS 2 :

Le déménagement est prévu fin juin, pour une durée des travaux de 6 mois...il aura donc fallu attendre plus de 9 mois pour que les prévisions de la Direction se réalisent !

❖ Climatisation au D.I. : urgence signalée... sans clim., l'été risque d'être très chaud !

Enfin...fin juin : déménagement de Tours 2 à la T.G.!
La C.G.T. souhaite bon courage
et bonne installation à tous les agents.